
SYNTHESE

Statut de la fiche-mission :

En cours de saisie

En date du :

28-05-2026

Fiche mission :

Encourager la pratique du tennis

Thématique principale de la mission :

Sport

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

La mission s'inscrit dans le développement des activités de la section Tennis de la Salésienne de Paris, association sportive favorisant la pratique du tennis auprès des jeunes de tous niveaux. Elle a pour objectif de renforcer l'accompagnement des adhérents tout en participant à la dynamique éducative, sportive et sociale portée par la structure. La mission contribue à l'encadrement des jeunes dans leur progression sportive et leur apprentissage de la vie en collectivité. Elle vise également à favoriser leur épanouissement personnel à travers la transmission des valeurs propres de la Salésienne de Paris et au sport en général : respect, fair-play, engagement, persévérance et solidarité. Le volontaire participera notamment à la mise en place d'actions éducatives autour des différentes dimensions du programme fédéral (culture tennis, respect des règles, santé, environnement sportif et citoyenneté), en collaboration avec les responsables de la section Tennis. Ainsi, cette mission répond à un objectif d'intérêt général en contribuant à l'accès à une pratique sportive encadrée, à l'animation de la vie du club et au développement personnel des jeunes au sein d'une association sportive parisienne.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires :

Les activités confiées aux volontaires seront : 1/ Mise en place du programme éducatif : sensibiliser les jeunes du club sur les 5 dimensions : fair-play, environnement sportif, culture tennis, connaissance des règles et de la santé. 2/ Le volontaire aura pour mission de proposer des actions sur toutes les catégories en collaboration avec le responsable et participera aux séances d'entraînement (jamais en autonomie). 3/ Accompagnement des équipes jeunes sur les matchs et aide au bon déroulement des matchs officiels à domicile. 4/ Accompagnement lors des animations et séances de nos stages sportifs pendant les vacances scolaires 5/ Accompagnement des animations Tennis à l'école qui seront proposées à différentes structures Il sera accompagné tout au long de sa mission par les responsables Tennis de la Salésienne de Paris.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer les actions assurées par les salariés de la structure ?

La mission confiée aux volontaires s'inscrit en complément des actions menées par les éducateurs sportifs, les salariés et les bénévoles de l'association. Les volontaires n'ont pas vocation à se substituer aux encadrants, mais à apporter un appui dans la mise en œuvre des activités et dans la vie quotidienne de l'association. Dans ce cadre, les éducateurs sportifs et responsables associatifs restent les acteurs principaux de l'encadrement, de l'enseignement et de l'organisation de l'activité tennis. Les volontaires interviennent uniquement en soutien afin de faciliter le bon déroulement des séances et de renforcer l'accompagnement des jeunes. Ainsi, leur rôle consiste notamment à aider dans les missions

Lieu(x) d'intervention :

FRANCE

Communes : Paris

Départements : Paris

Régions : Ile-de-France

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission : 2

Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

La mission se déroulera au sein d'une association sportive et culturelle accueillant un public varié, composé de jeunes issus de différents milieux sociaux et de différents quartiers dont le QPOP de la porte d'Asnières. Cette diversité favorise les échanges et la rencontre entre des publics aux expériences et aux réalités différentes. Dans le cadre de leurs activités, le-s volontaire-s est/seront amené-s à intervenir auprès d'enfants et de jeunes pratiquants du tennis, ce qui leur permettra de côtoyer des profils variés et de participer à des actions favorisant l'inclusion et le vivre-ensemble. Par ailleurs, les volontaires travailleront aux côtés d'éducateurs sportifs, de bénévoles, de salariés et d'autres jeunes engagés, créant ainsi un environnement propice aux échanges d'expériences de mixité sociale. Enfin, l'association accompagnera les volontaires pour qu'ils participent à des temps de formation et de sensibilisation (FCC, Sensibilisation aux VSS, PSC1) renforçant ainsi leur compréhension du public et des enjeux liés à la mixité sociale.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

La mission est accessible à tous les jeunes souhaitant s'engager dans une première expérience au sein du monde associatif. Elle ne nécessite pas de compétences techniques ou de qualifications spécifiques, mais repose avant tout sur la motivation, l'envie de s'impliquer et l'intérêt pour les activités sportives et la vie associative.

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires de nationalité étrangère venant de l'étranger pour réaliser cette mission ?

Non